

Contrats de publicité et de promotion

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgarion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2021-2022

Trimestre : avril à juin

| Nom du fournisseur | Montant du contrat | Description de la publicité ou de la promotion | Date |
|--|--------------------|---|--------------------------|
| Université du Québec à Montréal (UQAM) | 500,00 \$ | Inscription à Journée carrière interfacultaire | 2021-04-01 |
| Chambre de commerce et d'industrie de Québec | 750,00 \$ | Foire de l'emploi - Virtuelle | 2021-04-28 au 2021-04-29 |
| Cartier Agence | 292 395,23 \$ | Campagne de promotion du programme de prémédiation et de médiation en matière de petites créances et en matière familiale pour les couples sans enfant à charge | 2021-05-01 |
| Le Groupe Hom (3091-2703 Québec inc.) | 1 660,00 \$ | Diffusion d'une annonce dans le magazine Fugues | 2021-05-01 |

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Données comptabilisées au 30 juin 2021. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.